



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir des liaisons TGV entre Douai et Paris

Question orale n° 1091

Texte de la question

M. Alain Bruneel attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, sur l'avenir des liaisons TGV entre Douai et Paris.

Texte de la réponse

LIAISONS TGV ENTRE DOUAI ET PARIS

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel, pour exposer sa question, n° 1091, relative aux liaisons TGV entre Douai et Paris.

M. Alain Bruneel. Pendant les deux premières semaines qui ont suivi le déconfinement, la reprise progressive des activités, notamment du trafic routier, a conduit à une remontée des polluants dans l'atmosphère. Les émissions avaient pourtant connu une chute brutale, ayant été divisées par quatre. Si nous voulons que le jour d'après soit différent de celui d'avant, il faut prendre des mesures drastiques pour favoriser les transports en commun. Il faut faire le choix des modes doux, des transports collectifs : celui des bus et des trains. Les associations environnementales, des partis politiques et des syndicats militent en ce sens depuis des années. La convention citoyenne pour le climat a d'ailleurs confirmé la justesse de ces revendications.

Ma question portera sur les liaisons TGV entre Douai et Paris. Deux directs ont été supprimés l'an dernier. L'offre ferroviaire s'est réduite au lieu de se développer. Il est désormais impossible de quitter Paris en TGV direct après dix-huit heures cinquante-deux ; impossible également de rejoindre la capitale avant huit heures. Moi qui fais le trajet régulièrement, je vous garantis que cette nouvelle grille représente un coup de frein énorme à la mobilité. Un nouvel horaire a été sorti du chapeau, sans étude d'impact : le train de dix-neuf heures cinquante et une a été remplacé par un TGV à vingt-deux heures dix-neuf – un train fantôme qui sera probablement supprimé à son tour, faute de fréquentation.

Tous ces changements ont d'importantes conséquences sur les habitudes de vie et les contraintes professionnelles. Douai perd de son attractivité au profit des métropoles où se concentrent les flux de transport. Pour avoir les bons TGV, il faut prendre la voiture et aller à Lille, au risque de tomber dans les bouchons et de polluer encore plus la planète ; ou alors, il faut déménager – la presse locale a déjà relaté plusieurs exemples de citoyens contraints de quitter leur ville de cœur à cause de ces nouveaux horaires.

La SNCF m'a répondu qu'il lui était pour l'instant impossible de mesurer les effets de la nouvelle grille. Pour ma part, je reste persuadé qu'on ne développe pas les usages en fermant des liaisons. On ne supprime pas les trains fréquentés pour tenter un pari incertain, d'autant que la SNCF m'a affirmé que les raisons de ces changements étaient économiques : il faut rentabiliser le sillon pour être compétitif dans la course à la concurrence.

Nous ne pouvons plus tolérer de tels choix. Le Président de la République a déclaré pendant la crise qu'il fallait savoir se réinventer. Eh bien, réinventons-nous ! Après avoir été reçu par votre cabinet, après avoir multiplié les courriers et les interpellations, je souhaite, monsieur le secrétaire d'État, qu'on se remette autour d'une table avec les élus du territoire et SNCF Réseau pour revoir la grille horaire.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports.

M. Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des transports. Je vous accueillerai avec plaisir pour remettre l'ouvrage sur le métier, monsieur le député !

Vous le savez, au cours de l'année 2019, la construction de l'offre de service TGV pour 2020 avait donné lieu à de nombreux échanges entre la SNCF, le conseil régional et l'ensemble des collectivités concernées. Après la présentation d'un premier projet qui n'avait pas été jugé satisfaisant, de nouvelles discussions entre la SNCF et les collectivités, que le Gouvernement a suivies avec attention, ont permis d'améliorer la desserte des territoires.

En 2020, la ville de Douai est ainsi reliée à Paris par six allers-retours quotidiens, soit seulement un de moins que dans le cadre du plan de transport 2019. Par ailleurs, la région et la SNCF ont renforcé les liaisons interrégionales entre les principales villes et la métropole de Lille, en TER ou TERGV – transport express régional à grande vitesse.

Pour ce qui concerne le service annuel 2021, conformément aux dispositions introduites par le nouveau pacte ferroviaire qui prévoit des procédures d'information obligatoire des territoires avant toute évolution des dessertes TGV, la SNCF a fait part en avril dernier de son projet pour l'an prochain. Dans les Hauts-de-France, l'entreprise a prévu – à quelques exceptions près – la reconduite à l'identique de son offre grande vitesse. Ainsi, le nombre de TGV quotidiens entre Douai et Paris restera le même en 2021. Une seule modification est prévue pour les voyageurs de Douai souhaitant se rendre en Île-de-France via Roissy-Charles-de-Gaulle : Douai ne sera plus desservie le matin à six heures trente-six par le TGV Lille-Bordeaux, comme aujourd'hui, mais par une liaison Lille-Marseille s'arrêtant à Douai à sept heures treize.

Le Gouvernement est attaché à la qualité du dialogue entre les opérateurs ferroviaires et les territoires, et je me réjouis de vous retrouver prochainement pour poursuivre cette discussion.

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel.

M. Alain Bruneel. Je demanderai un rendez-vous au ministère pour discuter de ce problème de grille horaire.

Les habitudes prises durant la période de crise liée à l'épidémie de covid-19 ont chamboulé les prévisions antérieures et la SNCF n'a pas renouvelé toutes ses grilles horaires. Actuellement, seuls un ou deux TGV me permettent de rejoindre Paris ; il y a beaucoup de trajets avec des correspondances, mais plus de trains directs. Douai risque donc de perdre son attractivité. C'est en outre une ville importante en matière judiciaire : nombre de magistrats y viennent de Paris. Je souhaiterais donc qu'on remette la grille horaire à plat et qu'on en rediscute.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1091

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2020](#)

Réponse publiée le : 1er juillet 2020, page 4848

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 juin 2020](#)